



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**GURU ORGANIC ENERGY COMMENCE À SE NÉGOCIER SUR LE TSX**  
*La première marque de boissons énergisantes biologiques au Canada vise à accroître sa présence en Amérique du Nord en tirant parti de la demande croissante pour des alternatives plus saines à base de plantes*

**Montréal (Québec), le 2 novembre 2020** – GURU Organic Energy Corp. (TSX: GURU) (« **GURU** » ou la « **Société** »), la première marque de boissons énergisantes biologiques au Canada, est heureuse d'annoncer le début de la négociation de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto (le « **TSX** »), sous le symbole « GURU ».

Avant son entrée au TSX, la Société a conclu un financement de 34,5 M\$ le 30 septembre 2020 et une prise de contrôle inversée avec Mira X Acquisition Corp. le 29 octobre 2020, lui permettant de se négocier aujourd'hui sur la première bourse canadienne.

« Nous sommes ravis de commencer cette nouvelle aventure en tant que société publique canadienne dotée d'une position financière solide, d'une stratégie éprouvée et d'une équipe passionnée pour exécuter notre plan d'expansion au Canada et aux États-Unis, » a déclaré Carl Goyette, président et chef de la direction de GURU.

« La marque GURU jouit d'une notoriété et d'une position de marché en forte croissance sur notre marché d'origine, le Québec, que nous souhaitons développer davantage dans les années à venir. Nous avons également réussi à accroître notre part de marché sur des marchés plus importants et dans de multiples canaux de vente où l'on constate un appétit croissant pour les alternatives biologiques à base de plantes. Avec des opportunités de marché importantes au Canada et aux États-Unis et une stratégie de mise en marché éprouvée, l'avenir est de bon augure pour GURU alors que nous nous apprêtons à reproduire notre succès québécois dans d'autres juridictions et que nous visons à créer une valeur à long terme pour nos actionnaires. »

En préparation de cette première journée de négociation, GURU a lancé un site web pour les investisseurs et une présentation qui présentent aux investisseurs actuels et futurs une image complète de cette nouvelle opportunité d'investissement. Le site web et la présentation se trouvent tous deux à l'adresse suivante : <https://investors.guruenergy.com>.

**À propos de GURU**

GURU (TSX : GURU) est une entreprise de boissons dynamique et à croissance rapide, fondée en 1999, lorsqu'elle a été la première au monde à lancer une boisson énergisante naturelle à base de plantes. La Société commercialise des boissons énergisantes biologiques au Canada et aux États-Unis par le biais d'un réseau de distribution de plus de 15 000 points de vente, ainsi que par le biais de [guruenergy.com](http://guruenergy.com) et d'Amazon. GURU a bâti une marque inspirante avec une liste d'ingrédients naturels et biologiques. Ses boissons offrent aux consommateurs une bonne énergie qui ne vient jamais au détriment de leur santé. La Société s'est engagée à réaliser sa mission visant à faire le ménage de l'industrie des boissons énergisantes au Canada et aux États-Unis. Pour plus de renseignements sur GURU, visitez [www.guruenergy.com](http://www.guruenergy.com).

## **Énoncés prospectifs**

Ce communiqué de presse peut contenir des « énoncés prospectifs » au sens de la loi canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des informations relatives à nos objectifs et aux stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que des informations relatives à nos convictions, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions. Les énoncés prospectifs sont généralement identifiés par l'utilisation de mots tels que « peut », « devrait », « pourrait », « s'attendre », « avoir l'intention », « estimer », « anticiper », « planifier », « prévoir », « croire » ou « continuer », bien que tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas ces mots. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but d'aider le lecteur à comprendre la Société et ses activités, ses opérations, ses perspectives et ses risques à un certain moment dans le contexte des développements historiques et futurs possibles, et le lecteur est donc averti que ces énoncés peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont basés sur des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont hors de notre contrôle, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulgués ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent notamment l'incertitude continue sur les marchés financiers; un ralentissement économique; des changements défavorables dans les conditions économiques ou politiques; la pandémie de la COVID-19; les fluctuations des taux de change; une concurrence accrue; la dépendance aux boissons énergisantes comme seule source de revenus; les changements dans les préférences des consommateurs; l'évolution du paysage de la vente au détail; des changements importants dans la réglementation gouvernementale; les critiques des produits de boissons énergisantes et/ou du marché des boissons énergisantes; la dépendance à l'égard des co-emballeurs pour la fabrication de nos produits; notre capacité à maintenir de bonnes relations avec nos clients existants; les augmentations de coûts et/ou les pénuries de matières premières, d'ingrédients, de carburant et/ou de co-emballage; l'incapacité à estimer avec précision la demande pour nos produits; la perte de droits de propriété intellectuelle; notre capacité à conserver la haute direction ou à maintenir l'image de marque ou la qualité des produits; les changements climatiques; notre capacité à réaliser et à gérer la croissance; les conflits d'intérêts; les litiges; et les événements catastrophiques. Certaines hypothèses ont été formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs concernant la disponibilité des ressources en capital, la performance de l'entreprise, les conditions du marché et la demande des consommateurs. Par conséquent, tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont assortis des mises en garde susmentionnées, et il n'y a aucune garantie que les résultats ou les développements que nous prévoyons se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets attendus sur notre activité, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf mention contraire ou indication contraire du contexte, les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fournis à la date de celui-ci, et nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à modifier ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.

## **Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**

### **Investisseurs**

Carl Goyette, président et chef de la direction  
Ingy Sarraf, chef de la direction financière  
GURU ORGANIC ENERGY CORP.  
514-845-4878  
[investors@guruenergy.com](mailto:investors@guruenergy.com)

### **Médias**

Lyla Radmanovich  
PELICAN PR  
514-845-8763  
[media@rppelican.ca](mailto:media@rppelican.ca)